

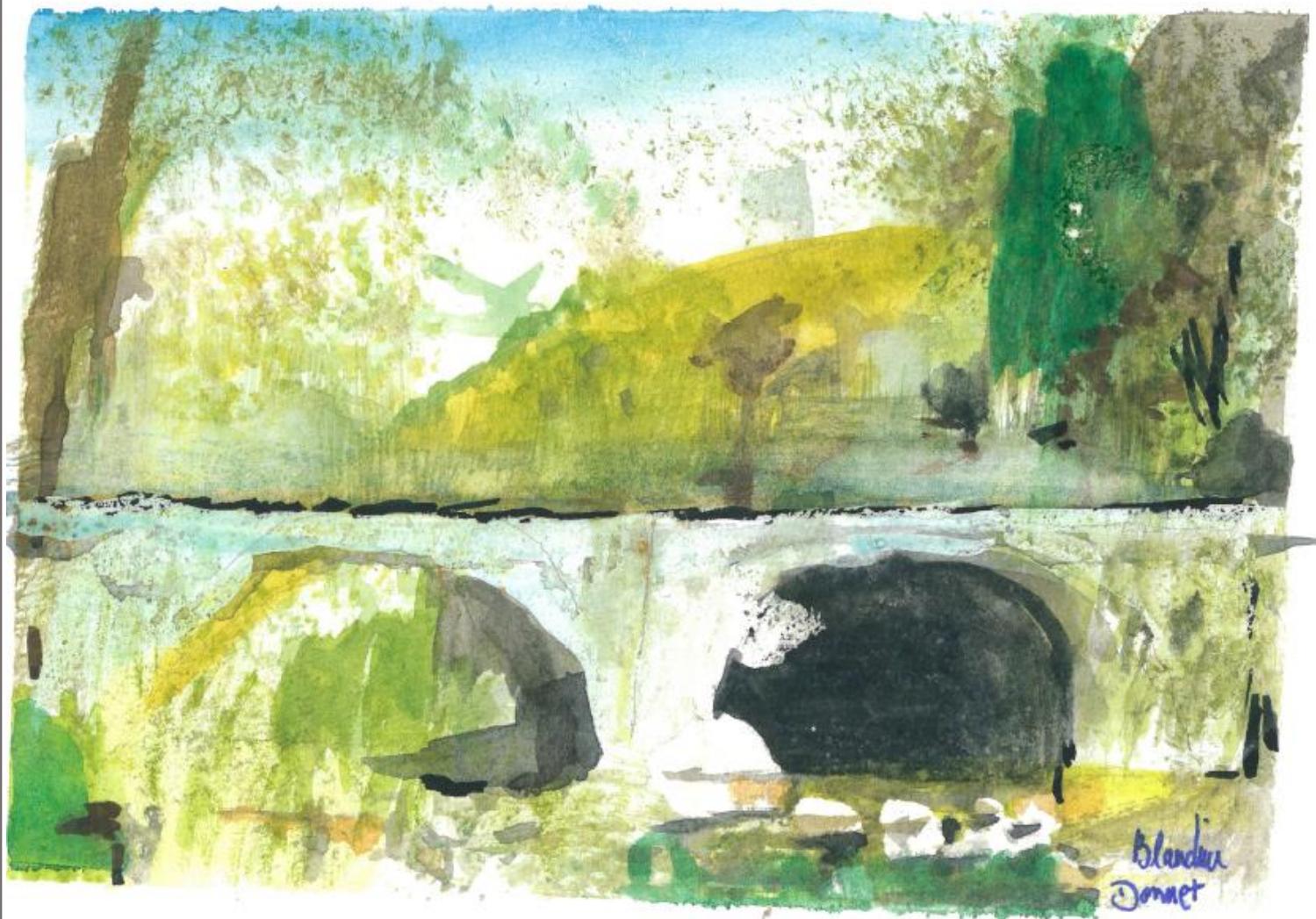
Bulletin municipal de la commune de
BÉDOUÈS-COCURÈS

N° 20 - HIVER 2026

ISSN 2681- 3203



LES 7 PONTS



EDITO

Rédigé par Marie-Thérèse CHAPELLE

Mesdames et Messieurs,

L'heure n'est pas au bilan.

Il est de mon devoir de rappeler qu'à partir du 1er septembre 2025 a commencé la période de réserve électorale en vue des élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

Durant cette période, la communication des collectivités doit rester strictement neutre et informative, sans promotion des actions ou de la gestion des élus.

Toute communication doit respecter les principes d'antériorité, de régularité et d'identité : notre bulletin municipal est soumis à des règles spécifiques : celui-ci doit conserver sa forme habituelle. Le site internet est aussi tenu à la neutralité.

Toute campagne de promotion des réalisations ou de la gestion de la collectivité est interdite. D'où ma phrase introductive : l'heure n'est pas au bilan.

L'heure est de se tourner vers le tout début de cette année 2026. Et ma première pensée va pour toutes celles et ceux qui commencent cette année dans le deuil, dans la difficulté, dans la maladie, dans l'isolement.

Je sais, à quel point, dans ces moments de fête, ce sont des choses que l'on ressent avec plus d'intensité.

Je veux aussi, en mon nom personnel, mais aussi de vous tous, habitants et habitantes de Bédouès-Cocurès, remercier les forces de l'ordre qui nous protègent, les pompiers, les soignants, au service des urgences, tous les jours, toutes les nuits, qui assurent eux aussi notre sécurité.

Merci aussi à nos agentes et agents communaux, qui font au mieux pour assurer les tâches sur lesquelles elles ou ils sont affectés :

- Johanne Roger, Nadine Pinget, Marie Pierre Baï (recrutée au 01/09/2025, et affectée au service cantine et encadrement des enfants de l'école)
- Téodor Todorov, (recruté le 16/06/2025), Drilon Kaldani (recruté le 06/10/2025) tous deux affectés aux postes d'agents techniques
- Emile Dos Reis Martin, Aurélie Poligala Couët affectées respectivement aux postes d'adjointe administrative et secrétaire générale en mairie.

Leurs tâches ne sont pas de tout repos, ils, elles essaient de faire au mieux et au plus vite afin de satisfaire la plupart d'entre vous, en termes de sécurité, d'entretien du domaine public, de répondre aux sollicitations et je les remercie.

Vos témoignages et vos remerciements à leur égard sont gratifiants et reconnaissants. Je partage avec vous toute ma gratitude envers nos agents et agentes.

Et puis saluer les bénévoles de toutes les associations, qui, toute l'année, et cela dépasse aussi les limites communales, font en sorte de nous rendre la vie plus douce, et font nous échapper culturellement, sportivement.

Ce qui fait la qualité, la douceur d'une vie dans les communes, ce sont les liens que nous avons entre nous et que les associations contribuent à tisser entre nous. C'est cette attention, à être capable de prendre soin, de nous préoccuper de la manière dont on peut rendre la vie de son voisin, des autres, de manière plus générale, plus douce.

Excellente lecture de ce numéro des « Sept ponts ». Je vous donne rendez-vous lors de la cérémonie des vœux aux habitants vendredi 16 janvier 2026.

Mesdames, messieurs, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026 qui soit pleine de rêves, de projets, d'espérance, de rencontres, d'émotions, de tendresse.

Bref, une année riche, une année intense, la meilleure des années possibles

Avec tout mon dévouement

Marie-Thérèse Chapelle



Drilon Kaldani



Téodor Todorov



Marie Pierre Baï

Conseil d'école

Article rédigé par André ROUX

Le premier conseil d'école de cette année scolaire s'est tenu le 10 novembre 2025, réunissant l'équipe enseignante, les représentants des parents d'élèves et les représentants de la mairie.

La constitution de l'équipe enseignante est la suivante :

Fabienne Boineau directrice, pour la classe de cycle 1

Pour la classe de cycle 2, Aurore Bounan de septembre à janvier, et Emma Nassar de février à juillet

Audrey Lapeyre pour la classe de cycle 3

AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap), Sandra Plagnes et l'équipe communale :

Johanne Roger, Nadine Pinget, et Baï Marie-Pierre nouvellement recrutée.

Ce début d'année l'ouverture de la troisième classe est devenue une réalité.

L'effectif total est de 37 élèves qui se répartissent ainsi :

Classe de cycle 1, Fabienne Boineau : 15 élèves (1 TPS, 6 PS, 4 MS, 4 GS).

(Arrivées prévues dans l'année de 2 TPS.)

Classe de cycle 2, Aurore Bounan : 13 élèves (3 CP, 6 CE1, 4 CE2).

Classe de cycle 3, Audrey Lapeyre : 9 élèves (5 CM1, 4 CM2)

Le premier sujet a été l'approbation du **règlement intérieur**. Quelques précisions ont été ajoutées :

- Dans le cas de l'absence d'un élève à la cantine, le repas ne peut pas être récupéré. (En effet, ce repas non pris sera facturé à la mairie)

- Dans le cas des maladies ponctuelles ou saisonnières, les familles sont invitées à solliciter le médecin traitant pour éviter la

prise de médicaments pendant le temps de présence de l'enfant à l'école.

- Les partenaires extérieurs, intervenant sur l'école, ne sont pas autorisés à prendre les élèves en photo.

- Les Chartes de la laïcité et pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numérique ont été ajoutées en annexe.

Les projets pédagogiques retenus pour cette année scolaire sont les suivants :

Cycle 1 :

- **École dehors** : une séance par semaine ou par quinzaine

- Projet « **éveil à la diversité linguistique** » : Une intervention a eu lieu, trois adultes sont venus dire des comptines, des chants et présenter leur pays : Pérou, Portugal et Allemagne. Un moment apprécié et convivial. Un spectacle est prévu à la Genette Verte *Le petit B*, le 22 janvier

Cycle 3 :

- Dans le cadre de l'**Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** de Bédouès-Cocurès une sortie recensement des salamandres.

- **Ecole dehors** : deux sorties par saison en lien avec le projet *Des forêts et des arbres*.

Projets communs aux classes des Cycles 1, 2 et 3 :

- **L'Enfance de l'Art** : travail de correspondance en lien avec la découverte de 3 œuvres d'art afin de se familiariser avec l'art contemporain et sa diversité.

- **PNC «Des forêts et des arbres** » : intervention d'animateurs du parc ; Des forêts et des arbres, projet pluridisciplinaire, tout au long de l'année.

- **Projet musical** avec Nathalie Tremel , musicienne et enseignante de musique: mise en musique d'un album en créant des paysages sonores : second semestre.

- **Journal d'école** : publication de 3 journaux dans l'année.
- **Prix des Incorruptibles** : projet en littérature jeunesse, découverte, lecture et vote pour un album / roman parmi une sélection de plusieurs ouvrages par niveaux.

Activités sportives USEP :

- Cycle 1 : Mater'athlon , Danse, Mater'Gym, 48 PAS
- Cycle 2 : Cross, Handball, Jeux Trad, Golf, 48 Pas, Ultimate.
- Cycle 3 : Cross, Handball, Golf, 48 Pas, Ultimate.

Nettoyage des berges du Tarn vers le mois d'avril.

Projet « Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont sur l'eau et la vie »

4 séances d'une demi-journée.

Fête de l'école, en lien avec le projet musique. **Marché des connaissances** : ils auront lieu 1 fois par période (soit 5 fois dans l'année), la veille des vacances. Chaque élève, à partir du CP, est invité à présenter un atelier. C'est un moment d'échanges de savoirs où chacun peut offrir ses connaissances à ceux qui le demandent et, dans le même temps, chercher à en acquérir de nouvelles. C'est un lieu d'apprentissage vécu en coopération, où l'on donne et l'on reçoit.

Silence on lit : dans les 3 classes, quotidiennement à raison de 15 minutes par jour.

CINECO : 4 projections dans l'année, à la salle des fêtes de Bédouès : Vendredi 21/11 Vendredi 23/01 09h30 vendredi 27/03 09h30 vendredi 29/05 09h30.

Projet arts plastiques et photographie sur le thème du pastoralisme avec William Fages.

Journée Non Au Harcèlement a eu lieu avec passation d'un questionnaire à partir du CE2 & activités de sensibilisation.

Ce programme s'adresse à tous les élèves, de la maternelle au lycée, et vise à promouvoir des relations respectueuses et l'égalité de considération et de dignité entre les femmes et les hommes. Il contribue à la prévention du harcèlement, à la lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence, dont les violences sexistes et sexuelles.

La remise des livrets scolaires aura lieu deux fois dans l'année, accompagnée d'une rencontre parents maîtresse.

Les parents peuvent solliciter des rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant, via le cahier de liaison.

La directrice a remercié **l'association des parents d'élèves** qui finance de nombreuses activités. Rien n'est gratuit et leur mobilisation permet de financer les projets. Sans action de leur part, il n'y aurait pas tous ces projets.

Elle a également remercié la **mairie** notamment pour les aménagements de l'été liés à la création de la troisième classe et pour l'enveloppe de 500 euros supplémentaires allouée à cette occasion, ainsi que pour une enveloppe de 200 euros attribuée en plus de celle de fonctionnement pour les cadeaux de Noël.

Questions diverses

Demande d'un parent qu'une facture plus détaillée avec le nombre de repas pris soit transmise aux parents. Lors du conseil municipal du mois de novembre le principe de la facturation mensuelle a été adopté et un document mensuel sera envoyé par la mairie avec le nombre de repas pris par semaine.

Une Nouvelle Cantine !

Article rédigé par Anthony Lagarde



Avec l'arrivée de nouveaux élèves dans notre école, la sollicitation auprès de la direction académique pour l'ouverture d'une classe supplémentaire avait été effectuée à plusieurs reprises durant l'année scolaire précédente. Et au printemps 2025, nous avions reçu la très bonne nouvelle qu'une classe serait bien ouverte sur notre école.

Durant l'été, des travaux d'aménagement étaient effectués afin d'accueillir la classe des CM à l'étage

de l'école. La rentrée pouvait s'effectuer et accueillir les nouvelles enseignantes.

La cantine, qui jusqu'à présent se situait au rez-de-chaussée de l'école, suscitait déjà des difficultés :

un espace trop restreint, trop bruyant.

Avec l'augmentation de l'effectif des élèves, la décision a été prise de déménager la cantine dans la salle des fêtes de Bédouès : plus de confort et de commodités pour les élèves et les atsems.

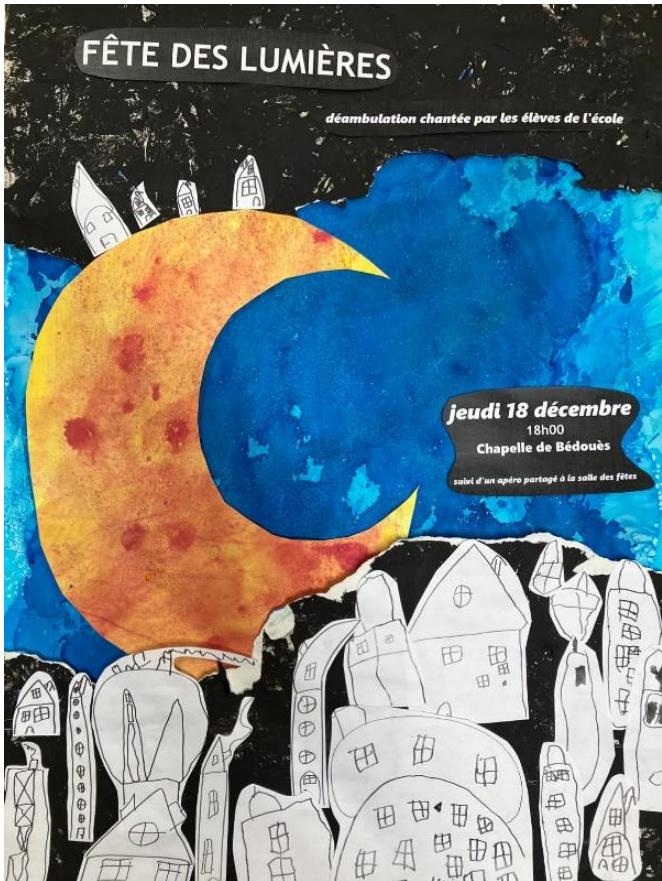
C'est pourquoi vous croiserez vers 12 h, ce petit convoi spécial qui prend la direction de la salle des fêtes !



Bon appétit les enfants !!

La Fête des Lumières de l'école de Bédouès Cocurès

Article rédigé par Anthony Lagarde



Quelques jours avant le solstice d'hiver, les enfants de l'école nous invitaient à célébrer l'entrée dans ce moment de l'année durant lequel les jours raccourcissent et les lumières rythment nos vies. Cette magnifique affiche réalisée par la classe des maternelles présageait d'une belle balade nocturne dans les rues du village aux sons des chants de l'hiver.

Comme chaque année La Fête des Lumières convie tous les habitants de Bédouès Cocurès à une déambulation dans les ruelles de Bédouès aux lueurs des bougies, de la chapelle St Saturnin, au Triadou, en passant par la Collégiale et pour finir à la salle des fêtes. Les enfants de toutes les classes présentaient tout au long de cette balade, les chants et les contes qu'ils ont travaillés durant le mois de décembre.

Que les chansons racontent l'impatience des enfants de déballer leurs cadeaux, parlent du silence qui s'installe dans les forêts, des animaux qui préparent l'hibernation, ou de la neige tant espérée... c'est une façon chaleureuse d'accueillir l'hiver.

L'occasion également de rappeler que l'école propose 2 temps dans l'année ouvert à tous les habitants du village : la Fête des lumières en décembre et la Fête de l'école en juin. N'hésitez pas à venir voir de plus près notre très singulière école de Bédouès Cocurès.

Merci aux enfants, au personnel de l'école, aux parents et à tous ceux qui s'occupent de nos cher-es écolie-res.



Article rédigé par Anthony Lagarde

Avec la rentrée de l'école les activités de l'APE reprennent également.

Depuis plusieurs années la Fête de la Soupe à Florac propose aux associations de tenir un stand grignote pour nourrir les très nombreux festivaliers. C'est une occasion d'envergure pour de nombreuses associations (sportives, culturelles, ape,...) pour faire des bénéfices.

Cette année encore l'APE de l'école n'a pas manqué le rendez vous et s'est organisée pour préparer une « montagne » de riz cantonais et de keftas. A la fin des courses, une belle opération pour l'APE car il ne restait plus un grain de riz ! Des bénéfices qui permettront de faciliter les activités et les sorties culturelles pour nos chèr-es écolier-es.



Un grand Merci aux parents et à tous les bénévoles.



Une boutique éphémère au Cévenne Sonne

Article rédigé par Anthony Lagarde

A L'association des parents d'élève de l'école organisait un petit « marché de noël » dans le local du Cévenne Sonne autour d'une dizaine de créateur-ices, artisan-es et producteur-ices de notre vallée.

Cette boutique « très » éphémère (ouverte du 11 au 14 décembre) a connu un grand succès et a été très bien accueillie par les visiteurs.

A défaut des bons petits plats mitonnés par Géraldine, durant ces quelques jours on y trouvait : miels, charcuteries, vins, bières, produits de la chataigne, confitures et tartinades végétales... mais aussi cosmétiques, illustrations, maroquineries, sacs, aquarelles, bijoux, céramiques, bougies, cactus, etc...



Des produits très locaux provenant tous de la vallée !



Une belle initiative pour faciliter à consommer local à l'approche des fêtes. Un vernissage le vendredi soir a attiré un public très nombreux, impatient de voir l'auberge de nouveau pleine de vie !

Un spectacle de feu offert par Kelsey Raines, artiste circassienne de notre commune, a terminé d'embraser cette belle soirée.

Un grand merci au personnel de la mairie qui ont rendu possible cet événement.

CHÂTEAU DE MIRAL

Article rédigé par M et Mme FABRE

Le château de Miral se dresse sur un monticule, à la confluence entre la rivière de Rhunes et du Tarn, depuis presque 800 ans.



C'est en 1258 que l'on trouve la première mention du château, alors simple tour de guet dépendant du château de Chabrières, aujourd'hui disparu, occupée par 4 hommes d'armes pour surveiller la vallée et la voie qui reliait Florac à Alès. Environ un siècle après, Guillaume de Malbosc épouse Périgrine de Chabrières, et hérite de ses possessions, dont Miral. C'est à peu près à la même époque que les seigneurs quittent le château de Chabrières, en ruine, pour Miral. La tour de guet est donc rehaussée pour devenir donjon, les remparts sont montés pour défendre le château, et finalement la construction est complétée côté Ouest par un logis plus « élégant », de période renaissance.

Le château ne sera jamais pris. La plus grande menace aura lieu pendant les guerres de religion. Quand le fameux Capitaine Merle assaille la collégiale de Bédouès, celle-ci est sous la défense du seigneur de Malbosc Miral, qui se réfugie courageusement dans son château. La légende dit qu'après avoir ravagé la collégiale, la troupe de Merle fait route vers le château, mais les charriots s'embourbent, il fait froid, et du coup ils abandonnent. L'autre explication est que la région n'est pas riche, et qu'il n'y avait pas grand-chose à piller.

L'autre lien avec l'histoire pour notre château est lui aussi lié aux guerres de religion, mais cette fois sous Louis XIV. L'abbé du Cheyla était « missionnaire du Roi » au Pont de Montvert, pour ramener à la « vraie foi » les protestants cévenols qui bravaient la révocation de l'Édit de Nantes. Ses méthodes étaient particulièrement brutales, même l'évêque de Mende s'en

était ému. Il envoya donc son vicaire général discuter avec l'abbé, et cette rencontre eut lieu lors d'un déjeuner au château de Miral, en septembre 1698 4 ans avant l'assassinat de l'abbé qui déclencha la guerre des camisards.

Vers 1750 se produit un changement majeur, qui va complètement changer l'histoire du château. L'héritière, Marie Thérèse de Malbosc, quitte le château pour suivre son mari, Jean Antoine Hercule de Borne d'Altier dans son château du Champ, sur l'Altier. Le château reste dans la famille, mais devient une ferme. Ceci se traduit par la construction du dernier bâtiment, la grange. Arrive la révolution. Les propriétaires sont guillotinés, le château est vendu en tant que Bien National. Il passe entre plusieurs mains, avant d'être acheté en 1812 par Jean François Fayet, des Bondons, toujours comme un bien de rapport. Il est resté dans la famille jusqu'à nos jours, et comme une ferme jusqu'en 1957. Ces 200 ans de « fermage » ont eu un effet catastrophique sur le château. Le pays est pauvre, et les fermiers successifs étaient trop occupés à essayer de survivre pour s'occuper de l'entretien du bâtiment, dont le confort n'avait pas suivi l'évolution du monde. Bref, le château était devenu une ruine, ouverte à tous les vents. Jusqu'à ce que Françoise Jourdan, qui en avait hérité, se lance avec son mari René Fautrelle dans l'immense tâche de le restaurer. Chantier qui a duré 30 ans, de 1980 à 2010, a pu être mené à bien grâce au soutien des Monuments Historiques, du Parc des Cévennes et des collectivités locales, mais surtout à cause de l'énergie et de la persévérance des propriétaires.

Le château a retrouvé une partie de son lustre d'antan, même si la propriétaire actuelle, Marie Fabre ne manque pas d'opportunités de travaux !

Et il attend votre visite, sur rendez-vous (l'été, car il n'est toujours pas chauffé...)



Une année 2025 bien arrosée... Que nous réservera 2026 ?

Sur notre territoire, la pluie n'est pas seulement une donnée météo : elle conditionne la vie des sols, la croissance de l'herbe, la santé des forêts et l'équilibre de nos élevages. Entre 2016 et 2025, les relevés de pluviométrie effectués sur la commune de Bédouès-Cocurès montrent une alternance marquée entre années de sécheresse et périodes nettement plus arrosées.

Avec 1 407 mm de précipitations, l'année 2024 reste la plus pluvieuse de la décennie, tandis que 2021 et 2022, toutes deux sous la barre des 700 mm, ont marqué les esprits avec plusieurs journées particulièrement caniculaires. En 2025, le cumul atteint 1 274 mm, confirmant une tendance à des contrastes plus forts : sécheresses plus marquées, mais épisodes pluvieux plus intenses.

Pour les agriculteurs, éleveurs, maraîchers et simples jardiniers, ces variations ne sont pas théoriques : elles se traduisent par des décalages de pousse de l'herbe, des récoltes de foin plus incertaines, des périodes de pâturage plus difficiles à anticiper et parfois des pertes de production.

Dans ce contexte, l'eau demeure une ressource stratégique : pour l'abreuvement, les prairies, les jardins familiaux, les vergers et les petites cultures locales, comme nos fameux oignons !

Même lorsque la pluie est au rendez-vous, sa gestion doit rester une priorité. La récupération des eaux de pluie, notamment depuis les toitures des habitations ou des bâtiments agricoles, constitue une pratique économique, écologique et sécurisante, particulièrement utile lors des étés secs.

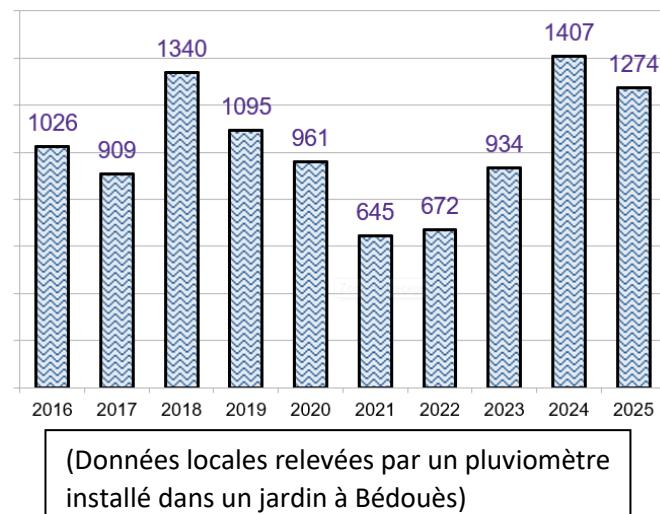
Dans nos foyers comme dans nos exploitations, de petits gestes peuvent également contribuer à préserver cette ressource :

- surveiller les consommations et réparer rapidement les fuites,
- privilégier les usages essentiels,
- optimiser l'arrosage des jardins et plantations (irrigation par goutte à goutte),
- valoriser au maximum l'eau stockée naturellement ou récupérée.

Et pour mieux comprendre l'évolution de notre climat local, installer un pluviomètre chez soi, dans son jardin, près d'un potager ou à proximité d'un pré, reste un moyen simple et pédagogique d'observer, au fil des saisons, l'impact réel des précipitations sur nos paysages et nos activités rurales.

Alors, après cette année 2025 plutôt bien arrosée... que nous réservera 2026 ? L'avenir nous le dira, tout comme nos pâturages, nos prairies de fauche, nos potagers et nos plantations, premiers témoins des changements climatiques, des évolutions dont les nouvelles générations doivent pleinement prendre conscience.

Les 1 407 mm enregistrés en 2024 représentent 1 407 litres d'eau pour chaque mètre carré, c'est-à-dire plus de 1 400 bouteilles d'un litre alignées sur un seul mètre carré !



Association Girelle

Article rédigé par Le bureau sortant de Girelle.

- Depuis la parution du dernier journal communal, l'association girelle a organisé la fête de Cocurès les 19 et 20 juillet. Elle a tenu son assemblée générale annuelle le 29 août 2025. Ses activités ont été suspendues à compter de cette date étant donné que le renouvellement des membres du conseil d'administration n'a pas pu être réalisé.

- La fête 2025 a eu son succès habituel durant les deux jours d'animation de notre village (Repas, disco, fougasse, pétanque, jeux d'enfants, retraite au flambeau, buvette, etc). Toutes ces animations semblent avoir été appréciées de tous.

Il convient de remercier ceux qui ont contribué à son succès ; le résultat obtenu a été positif que ce soit au niveau de l'organisation ou financièrement.

- Notre assemblée générale s'est tenue le 29 août 2025. Le bilan moral et financier de l'exercice écoulé au 31/8/2025 a été présenté par le bureau sortant. Ce bilan satisfaisant a été voté à l'unanimité par les membres présents et représentés. À noter que les habitants de Bédouès-Cocurès ont pu prendre connaissance de toutes les actions proposées et réalisées par Girelle au cours de l'exercice 2024-2025 par l'intermédiaire des précédents journaux communaux.

Les activités de l'association girelle sont suspendus :

- Martine Lapeyre, secrétaire sortante a indiqué qu'elle ne présentait plus sa candidature, les charges lui incombant n'étant plus supportable pour elle. Elle en a donné tous les détails.

- Henri Mazoyer, trésorier sortant considère qu'après 16 années passées à la trésorerie, il doit laisser sa place.

- Le vice-président sortant Jean Pierre Rey déclare que depuis 1988, il est membre du CA dont 34 années passées à la présidence et qu'il serait

dommage que l'histoire de Girelle se termine avec une situation aussi favorable sur le plan du bilan réalisé. Il est donc favorable pour continuer et à participer à futur conseil d'administration.

- Le président sortant Eric Pelat, pour sa part n'est pas non plus candidat dans le contexte des départs annoncés et dans la mesure où aucune candidatures nouvelles ont été exprimées par l'AG. (Membres présents ou représentés par les pouvoirs).

Après mures réflexions, l'assemblée générale décide à l'unanimité de suspendre les activités de l'association girelle pendant une durée de six mois et de se retrouver à l'issue comme le prévoit nos statuts.

(Articles 8, 18, 19 et 20).

- Soit rétablir un nouveau CA dans sa composition actuelle ou modifier les statuts en réduisant le nombre de membres compte tenu des difficultés annoncées pour trouver de nouveaux bénévoles, soit prolonger la suspension dans la limite de 2 ans pour favoriser une possible reprise, soit prononcer la dissolution qui serait bien dommage.

Cette information, donnée par l'intermédiaire de notre journal communal est l'occasion de lancer un appel à candidatures parmi les habitants de Bédouès-Cocurès qui pourraient nous rejoindre pour constituer une nouvelle équipe, à savoir qu'une personne habitant le village sera nécessaire pour assurer un peu de secrétariat. (Vous pouvez contacter un membre du CA sortant éventuellement.)

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'équipe sortante de l'association Girelle est heureuse de vous souhaiter de passer de bonnes fêtes.

Loto contre le cancer.

Article rédigé par Roselyne Pradeilles

Comme toutes les années, le dimanche 26 octobre, s'est déroulé, à la salle polyvalente de Bedouès, le traditionnel loto de la ligue contre le cancer comité Lozère.

Une partie gratuite, comme chaque année, pour les enfants de moins de 13 ans qui fait des heureux.

A l'entrée, la tombola, buvette, gâteaux...un grand merci à vous tous pour votre participation, ainsi qu'aux généreux donateurs.

Nous remercions Mme la Maire et son conseil municipal, pour la gratuité de la salle, merci au personnel communal.

Si ce loto a été une réussite, comme chaque année, c'est grâce à vous tous.

Le bénéfice à été de 5150 euros, qui iront aux malades de Lozère, ainsi qu'aux familles dans le besoin.

A l'année prochaine !

LES BULBILLES : naissance d'une toute nouvelle association sur la commune.

Article rédigé par Anthony Lagarde



Et le 25 novembre avait lieu la 1ère AG constitutive des Bulbilles autour des quelques habitantes et habitants qui ont œuvré à la plantation des oignons et à l'organisation de la fête.

Voici l'objet de cette nouvelle association :

Cette association a pour objectif d'œuvrer sur la commune de Bédouès-Cocurès et les communes attenantes à :

- Promouvoir la culture maraîchère et fruitière locale, dans le respect de l'environnement
- Sensibiliser les habitants à produire une partie de leur alimentation
- Renforcer le lien entre les habitants, et renforcer l'ancrage des habitants à leur territoire
- Fédérer les habitants autour de projets agricoles porteur de sens

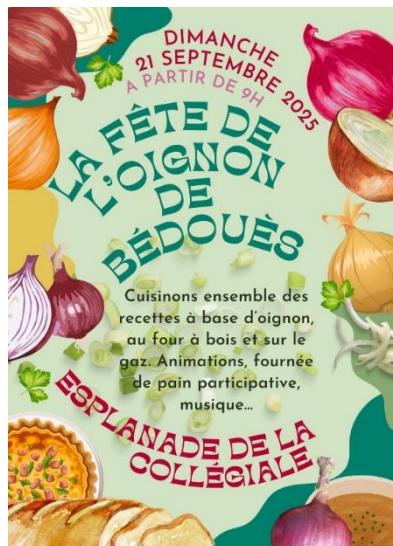
- Mettre les mains à la terre ensemble et encourager le lien intergénérationnel
- Mettre en commun les récoltes effectuées, issues du travail collectif
- S'équiper en outil, système d'irrigation et tout autre matériel nécessaire pour mener à bien les cultures
- Soutenir tout autre évènement local porteur des valeurs de l'association

L'association est laïque, sans but politique, syndical ou religieux.

Si vous avez des projets, envie de mettre la « main à la terre » n'hésitez pas à prendre contact avec l'association pour participer et vous tenir informé : 06 83 41 41 08

Merci à tous les habitant-es , les bulbillles, aux personnels de la Mairie, à Géraldine, et à toutes celles et ceux qui ont aidé à faire « pousser » ce projet.

La 1ère Fête de l'Oignon à Bédouès et la naissance d'une toute nouvelle association



Le 21 septembre, ce n'était pas seulement la journée du patrimoine ni la journée la plus « arrosée » du mois de septembre...mais c'était le jour de la 1ère fête de l'oignon à Bédoués ! Et surtout avec des oignons DE Bédouès !

Vous vous souvenez très certainement de cette initiative citoyenne lancée en ce début d'année 2025 : planter et cultiver ensemble des oignons sur notre commune pour tenter de faire renaître une culture traditionnelle et créer ainsi des temps d'échanges, de rencontres et de partages autour de cette culture.

Avec l'aide de la commune et la signature d'une convention pour l'usage d'une parcelle communale, et surtout la participation de nombreux-ses habitant-es (mais aussi de personnes venues de plus loin), les bulbillles étaient plantées en avril. Grâce à une pluviométrie clémente au printemps et quelques arrosages « citoyens » durant l'été, dès la fin août les oignons étaient prêts à être récoltés.

Une belle récolte qui s'élève à près de 300 kg !



Une récolte qui a pu être mise au sec et à l'abri chez Pierre St Julian (dit Pierrot) en attendant la fête de l'oignon prévue en septembre.

Et que ce soit quand on plante des oignons ou que l'on prévoit un événement à l'avance, on ne peut jamais prévoir la météo...et ce dimanche 21 septembre les « festivités » ont commencé sous des trombes d'eaux !



Entre chaque barnum : un rideau d'eau et une bonne douche !

Bien heureusement le Cévenne Sonne a permis d'utiliser ses barnums, en plus des 2 barnums supplémentaires qui ont abrité les ateliers de cuisine, le four à bois mobile du Fournil de Frayssinet de Lozère, et le stand de vente des oignons.



Un événement participatif ! durant lequel chacun-e est venu avec ses spécialités, ses recettes de cuisine dans lesquelles l'oignon tient une place importante.

Et l'oignon dans la cuisine c'est un sacré pilier ! et ce dans toutes les cultures... Pourrait-on dire que l'oignon gomme les différences et rapproche les peuples ??

Tartes salées à l'oignon, tartes tatin à l'oignon, soupe à l'oignon, pains à l'oignons, et un plat hongrois cuisiné par une invitée Hongroise !



Il manque un dessert me direz-vous ??



Pas de dessert à l'oignon ? heureusement George Lauret, habitant de Bédouès et pâtissier à la retraite, avait réalisé pour cette occasion un énorme oignon en pièce montée de choux !!!



L'heure était venue de partager ensemble tous ces bons petits plats cuisinés ensemble !



Les animations proposées par les habitant-es eux même ont rythmé cette belle journée : atelier teinture avec les peaux d'oignons, musique et échanges autour de la continuité de ce projet.

Bilan de la journée : il ne reste qu'une cinquantaine de kg d'oignons... et l'envie de pérenniser l'événement et la culture citoyenne de l'oignon est encore plus forte !

La décision est prise : une association verra le jour pour consolider cette aventure.

LOZFESTIF48.

Article rédigé par l'association

Objet : cette association a pour but d'organiser tout type d'événements pour petits et grands en journée comme en soirée. Nous sommes à votre disposition pour toutes propositions tout au long de l'année pour organiser ce que vous souhaitez en fonction de votre budget à respecter. Nous sommes un couple passionné d'événementiel et adorons rassembler du monde pour faire de nouvelles connaissances et passer un moment de convivialité

Siège social : 2 rue de la Cebe, 48400 Bedoues-Cocures.

Président : Florian GIBOULET

Secrétaire - trésorière : Ludivine GIBOULET

Mr et Mme Giboulet florian et ludivine

lozfestifs48@gmail.com

06.63.49.74.99 ou 06.64.24.41.48

La Lozerette

Article rédigé par Marie Thérèse Chapelle

Camille,

Nouvelle et, je peux dire heureuse propriétaire de la Lozerette ?

Oui, à compter du 01/03/2026, je suis gérante de la société que j'ai créée,

La réouverture est prévue pour le 03 avril 2026

Peux-tu nous présenter tes liens avec la famille Agulhon et notamment la précédente propriétaire bien connue de nous tous, Pierrette ?

Je suis Camille Dugas-Dhombres , fille de Christiane et nièce de Pierrette.

La Lozerette c'est un hôtel restaurant mais c'est aussi une maison familiale.



J'étais souvent présente sur Cocurès, j'y ai passé tous mes étés, ai fait des saisons.

C'est ma deuxième maison,

Papi a géré de fait au décès de ma grand-mère mais c'était elle qui faisait tourner l'établissement et quand ça réouvrait c'était maman et ses sœurs.

Et puis Tatie (Pierrette)

L'histoire familiale se mêle à l'histoire professionnelle, principalement histoire de femmes.

Peux-tu nous présenter ton parcours et comment tu en es arrivée à faire ce choix de vie ?

Tu as eu une première vie professionnelle...

J'ai fait un master 2 de droit privé général, ce qui m'a conduit à travailler en juridiction comme juriste au palais de justice à Alès et puis pendant 10 ans dans un cabinet d'avocats à Nîmes, j'ai appris pas mal de bases en droit, ce qui va m'aider pour la gestion de l'établissement et avant ça ,je tiens à le mentionner, mon premier métier a été serveuse à la Lozerette, j'y ai fait pas mal d'étés et ça reste mes premiers pas dans la vie professionnelle et donc j'y reviens.

C'était du travail loisir, je sortais de là, et vite je rejoignais les filles pour aller à la rivière, tout est à côté, ici....

Ce métier est stressant mais vu qu'on est au contact de gens qui sont là dans le cadre du loisir, on a à faire à des gens détendus et qui ne sont pas dans la contrainte et ça apporte une ambiance chaleureuse.

Le tourisme, c'est vendre du bien-être, de bonnes choses, c'est toujours réjouissant.

Comment en es-tu arrivée à faire ce choix ?

L'expression » arriver à un carrefour » a eu du sens dans ma vie , il y a quelques temps .

D'une part, mon évolution dans le milieu juridique où je pouvais intégrer le barreau (devenir avocate) depuis un an, et d'autre part, le départ imminent de Pierrette, de plus maman, qui la seconde, partait en retraite,

Est-ce maintenant ou jamais ?

Et par voie de conséquence l'incidence sur ta vie de famille ?

Nous avons emménagé à Cocurès et Simon mon compagnon, en accord avec ce choix va travailler ici, et, en fonction des besoins, sera polyvalent.

Quelle organisation ?

Je serai sur du travail administratif, gestion du planning du personnel et comme Pierrette et maman, à l'accueil, en salle, avec Simon, en confiance absolue, qui sera là aussi en appui, en soutien pour notre vie familiale, notre fille. Une organisation qui va aller en s'adaptant à la pratique et en sortant d'un modèle connu mais en gardant les bases, de bonnes bases .

Pierrette va rester et papa et maman nous aideront pour Suzanne et maman va enfin pouvoir se promener dans le village, en plein été et profiter de Cocurès.

Là, nous prenons nos marques et puis nous ajusterons au fur et à mesure dès l'ouverture.

Quels sont tes souhaits, tes projets ?

Pour le moment, nous restons sur la base d'ouverture comme précédemment, (ouverture de Pâques à Toussaint), en développant l'expérience dans le jardin extérieur, et programmant quelques soirées,

On ne pas changera pas l'identité du lieu mais bien faire perdurer l'entreprise et communiquer avec les nouveaux moyens.

Pas d'organisation bouleversée : Toujours ouverture du mercredi soir au dimanche soir pour les clients « extérieurs ».

Lundi mardi mercredi midi fermés et ouvert le soir et menu unique pour les clients de l'hôtel.

Et puisque Pierrette est sommelière Je vais me former auprès d'elle pour maintenir l'offre, prendre le relais, adapter la carte aussi aux nouvelles consommations,

Je proposerai une jolie carte, c'est l'image de la Lozerette, du lieu.

Merci à Camille, Simon, Pierrette de nous avoir accordé ce moment de discussion dans le cadre familial, apaisant, unique qu'est cette institution : « La Lozerette ». Tous nos souhaits de longue et belle vie à « La Lozerette »!

Illiwap, l'application citoyenne

Article rédigé par Marie Thérèse Chapelle

Depuis un an, la mairie de Bédouès-Cocurès a rejoint l'application mobile gratuite illiwap, dédiée à la communication entre la commune et ses habitants. Ce service pris en charge par l'Association des Maires de Lozère (AMF48), vise à renforcer le lien de proximité et moderniser l'information municipale.

Grâce à illiwap, la mairie peut informer et alerter en temps réel sur divers sujets tels que les travaux, les coupures et la météo.

Elle encourage également la participation citoyenne à travers des outils comme la boîte à idées, les sondages et les signalements. De plus, l'application permet de promouvoir les événements et les atouts touristiques via un agenda.

Les habitants sont invités à télécharger l'application sur android ou iOS et à s'abonner à la station Bédouès-Cocurès. Il est recommandé d'activer les notifications pour ne rien manquer.

A ce jour, 82 utilisateurs se sont abonnés.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'innovation et d'amélioration continue de la communication entre la mairie et ses administrés.

Guide du citoyen
Suivre l'actualité de ma commune
À DESTINATION DES CITOYENS

Mairie de Bédouès-Cocurès

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

EVÉNEMENTS, RÉUNIONS, COUPURES D'EAU OU D'ÉLECTRICITÉ, ALERTES MÉTÉO, CONSIGNES SANITAIRES... RECEVEZ TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE DIRECTEMENT SUR VOTRE TÉLÉPHONE EN SEULEMENT 3 ÉTAPES !

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) Sur AppStore (iOS) Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application
OU Scannez le QR Code avec lecteur intégré

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton S'ABONNER pour vous abonner à l'actualité de la commune

LES AVANTAGES !

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

Arrêt du réseau cuivre et fin de l'ADSL

Orange vous accompagne

Lorsque vous serez concerné, votre ligne téléphonique, votre accès internet via ADSL, SDSL, VDSL et les services associés ne seront plus accessibles.

Orange vous propose des offres de remplacement (fibre ou autre solution) qui sauront répondre à vos usages de téléphonie fixe et d'internet.

Si vous disposez déjà d'un abonnement fibre pour tous vos usages, vous n'êtes pas concerné.

Vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (RTC) et/ou internet (ADSL, SDSL, VDSL), nous vous invitons à contacter votre conseiller Orange ou à vous rendre en boutique Orange afin de souscrire un abonnement similaire sur une ligne fibre ou une autre technologie adaptée.



Contactez votre conseiller :

39 00⁽¹⁾

ou rendez-vous
en **boutique Orange**

Et pour les Pros

Vous disposez d'une ligne fixe, d'un accès internet Orange (ADSL ou VDSL) ou encore de services spéciaux (fax, alarme, monétique, ascenseur, etc.), sur le réseau cuivre, vous êtes concerné.

Pour garder le contact avec vos clients et fournisseurs, nous vous invitons à contacter votre conseiller Orange. Il répondra à toutes vos questions et vous accompagnera dans l'évolution de votre installation sur une nouvelle technologie, telle que la fibre.



Pour vérifier la date de fermeture
du réseau cuivre sur votre commune,
scannez ce QR Code

Contactez votre conseiller :

39 01⁽¹⁾

ou rendez-vous
en **boutique Orange**

(1) Le service est gratuit et l'appel est au prix d'une communication normale selon l'offre détenue, ou décompté du forfait. Le temps d'attente avant la mise en relation avec votre conseiller est gratuit depuis les réseaux Orange.
Orange, SA au capital de 10640226396€ – 111, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux – 380 129 866 RCS Nanterre.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Suis-je concerné ?
 Me renseigner



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT



Une nécessité pour mieux nous protéger

Le dérèglement climatique entraîne une augmentation du risque d'incendie de forêts. Ce risque remonte du sud vers le nord du territoire. Dans ce contexte, demain, les incendies seront plus fréquents, plus importants et le risque d'atteinte aux personnes et les dommages aux biens seront plus importants. La Lozère est un département classé à risque incendie de forêt. Ce classement induit la réalisation d'obligations légales de débroussaillement fixées par arrêté préfectoral. (voir QR code ci-dessus)

POURQUOI ?

Le débroussaillement autour des constructions a pour objectifs de :

- Ralentir la propagation du feu et diminuer son intensité
- Protéger les personnes, les habitations et les biens
- Faciliter et sécuriser les interventions des pompiers
- Préserver le cadre de vie, les paysages, la biodiversité

Plus d'information sur : www.lozere.gouv.fr ou via le QR code ci-dessus

Contacts : pref48-dfciflorac@lozere.gouv.fr ou ddt-scref-foret@lozere.gouv.fr



• Broyer ou évacuer les végétaux coupés

> possibilité de brûler les résidus en dernier recours en respectant l'arrêté préfectoral d'emploi du feu en vigueur.

• Maintenir le terrain à l'état débroussaillé par un entretien régulier (hauteur < 40 cm).

QUAND DÉBROUSSAILLER ?

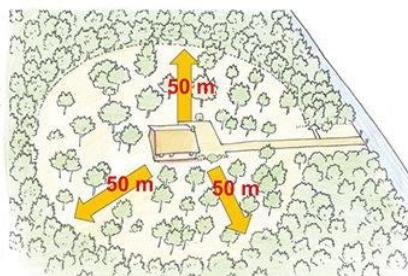
NE PAS DÉBROUSSAILLER EN ÉTÉ !

Risque accru de départ accidentel de feu.

Débroussailler plutôt à l'automne, en hiver, ou au début du printemps

QUI DOIT DÉBROUSSAILLER ET OÙ ?

- Le propriétaire de construction(s) et installation(s) de toutes natures.
- > situées en forêt, landes, maquis ou garrigue ou à moins de 200 m de ceux-ci
- > sur 50 m autour, même s'il n'est pas propriétaire des parcelles à débroussailler



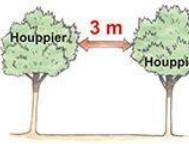
- Le propriétaire des parcelles en zone U du PLU, bâties ou non, sur la totalité du terrain.

- Toutes les communes de Lozère sont concernées

Illustrations : B. Teissier Du Cros, ONF © et M. CLOPEZ ©

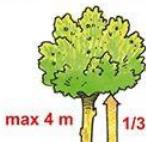
COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

- Éliminer l'herbe et les ligneux bas (ronces, genêts, fougères...).
- > Possibilité de conserver des bouquets de 20 m² au maximum en les isolant de la végétation environnante et à plus de 25 m des constructions.
- Éliminer tous les arbustes situés sous les arbres.
- > Mettre à distance d'au moins 3 m les arbustes qui ne sont pas situés sous arbres (houppiers).
- Mettre à distance d'au moins 3 m les houppiers, à l'exclusion :
 - > des arbres de plus de 15 m de haut
 - > des zones de pente de plus de 30 %
 - > de bouquets d'arbres de 180m² maximum à plus de 25 m des constructions.



Des dispositions différentes sont prévues pour la moitié nord et sud du département. Des dispositions spécifiques en faveur de la préservation de la biodiversité sont prévues. Pensez à consulter l'Arrêté Préfectoral (coordonnées en page 1).

- Élaguer les arbres conservés afin qu'aucune branche ne soit située entre le sol et 1/3 de la hauteur totale de l'arbre, cette hauteur sans branche étant plafonnée à 4 m.



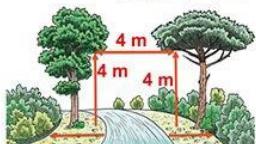
- Élaguer les arbustes maintenus de plus de 2 m de hauteur sur 1/3 de leur hauteur.



- Mettre à distance des constructions d'au moins 3 m les branches des arbres.

> 1 à 3 arbres remarquables peuvent être maintenus à proximité immédiate des constructions (sauf cyprès, thuyas, eucalyptus et mimosa)

- Respecter un gabarit de 4 m (hauteur x largeur) sur la voie privée d'accès à l'habitation.



RECOMMANDATIONS

Autour des constructions et installations :

- Évacuer les feuilles et aiguilles accumulées sur les toitures
- Nettoyer régulièrement les chéneaux et gouttières
- Éliminer les feuilles et aiguilles tombées au sol dans un rayon de 10 m
- Stocker le bois à plus de 10 m
- Eloigner de plus de 10 m les objets combustibles (citernes de carburant, gaz, etc.)
- Privilégier dans les haies ornementales des espèces végétales peu combustibles et supprimer progressivement celles à **risque** telles que : bambous, cyprès, fusains, lauriers, thuyas, etc...



... ➤ EN CAS DE NON-RESPECT DE CES OBLIGATIONS

Vous vous exposez à une première contravention de 200€. Le Maire peut alors vous mettre en demeure de réaliser les travaux.

En cas de non exécution renouvelée, vous vous exposez à des sanctions administratives (jusqu'à 50€/m²) et à une contravention pouvant s'élever à 1500€.

En cas de sinistre, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5000€.

ETAT CIVIL

Mariages :

- 14 février 2025 : Tatiana PACOUX et Ludovic THULIER, résidents du hameau de Rampon
- 02 août 2025 : Émilie MARTIN et Paulo CARVALHO DOS REIS, résidents de Bédouès (avec photo ci-contre)



Élections municipales 2026

Pensez à vous inscrire !



Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. A cette occasion, les citoyens pourront élire leurs conseillers municipaux. Les inscriptions sur liste électorale seront possibles jusqu'au 6 février 2026.

UNE REMARQUE, UNE SUGGESTION ?

Vous pouvez faire part à la mairie de vos remarques, observations, questions, demandes, idée d'un thème... Par mail, courrier ou en écrivant dans le cahier prévu à cet effet à la mairie.

Contactez-nous : mairie.bedoues-cocures@orange.fr / 04.66.45.23.49

Actualités de la Communauté de Communes :

<https://www.gorgescaussescevennes.fr/>

MAIRIE DE BÉDOUÈS-COCURÈS

Place de la Croix - Cocurès

04.66.45.23.49

Horaires susceptibles de changer en période de vacances scolaires :

Lundi: 13h00 – 17h15

Mardi: 08h30 – 12h30 / 13h00 – 17h15

Mercredi: 08h00 – 12h00 / 13h30 – 16h30

Jeudi: – 13h00 – 17h15

Vendredi: 13h00 – 17h15

AGENCE POSTALE et

BIBLIOTHEQUE

Route du Pont de Montvert - Cocurès

04.66.47.12.13

Lundi: 08h30 – 12h00

Mardi: 08h30 – 12h00

Mercredi: 11h – 12h (Bibliothèque)

Jeudi: 08h30 – 12h00

Vendredi: 08h30 – 12h00

Martial PANTEL 06.59.09.04.88

Epicerie, fruits&légumes, pain sur demande - Mardi après-midi

Kelly DEBUF 06.02.66.70.86

Pain (Fraissinet), Lundi soir

Chèvrerie GAUTIER 04. 66.45.07.69

Fromage de chèvre Bédouès

**Mathieu Bouët Produits de la ferme
au Céven'Sonne. Les lundis 18h à 20h (en été)**

La Lozerette 04.66.45.06.04

(Hôtel-Restaurant)

Le Chantemerle 04.66.45.19.66

(camping – restaurant)

Le Chon du Tarn 04.66.45.09.14

(camping – restaurant)

Ces services sont précieux, faire appel à eux contribue à leur maintien.

DECHETTERIE DE FLORAC / SMESL : 04.66.65.67.51

Horaires d'hiver

Du mardi au Samedi

9h – 12h / 14h – 17h

Horaires d'été (Juin à Aout)

Du Lundi au Samedi

8h – 14h

Nous remercions chaleureusement Blandine Donnet pour l'aquarelle de la 1ere de couverture